



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>103548</b>	De <b>M. Paul Salen</b> ( Les Républicains - Loire )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Fonction publique		<b>Ministère attributaire</b> > Numérique
<b>Rubrique</b> > télécommunications	<b>Tête d'analyse</b> > très haut débit	<b>Analyse</b> > zones rurales. accès. coût.
Question publiée au JO le : <b>21/03/2017</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Paul Salen attire l'attention de Mme la ministre de la fonction publique sur la fracture numérique territoriale. Aujourd'hui, plus de huit millions de Français vivent sans connexion à Internet ou ont des difficultés à maîtriser l'outil Internet. Les personnes qui n'ont pas accès à Internet sont à la fois des personnes en grande difficulté financière mais aussi des actifs peu ou pas diplômés et des seniors réticents aux nouvelles technologies. À ces populations s'ajoutent celles habitant dans des zones du territoire où l'accès à Internet reste très difficile. À ces huit millions qui n'ont pas accès à Internet, il y a aussi ceux qui avouent être mal à l'aise avec l'utilisation de leur ordinateur. Ils sont 7 millions à être dans ce cas. Face à ces personnes qui ont des difficultés d'accès à Internet, la dématérialisation massive des services publics pointe, de manière accrue, ce problème. Aussi, il lui demande quelles dispositions a-t-elle mise en place pour pallier ces difficultés.